

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Pieri Cleaner Suloxi

Version: 3

Date de révision: 26/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: Pieri Cleaner Suloxi  
 Application(s) et / ou usage(s) normaux: Poudre hydrosoluble de nettoyage des bétons et enduits  
 N° code du produit: Pieri Cleaner Suloxi  
 Fournisseur: Pieri  
 Maisonneuve  
 F-71580 Saillenard  
 France  
 Tél: +33 (3) 85 76 45 00  
 Télécopie: +33 (3) 85 76 10 84  
 Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: Pieri Cleaner Suloxi  
 Composant(s) contribuant aux dangers: • acide amidosulfurique; acide sulfamique - N° Id: 016-026-00-0 - N° CAS: 5329-14-6 - N° CE: 226-218-8  
 Conc. pds.(%): 80 < C <= 90 - Classification: • Xi; R 36/38 • R 52-53 •

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Irritant  
 Risque(s) spécifique(s): irritation cutanée, dermatite et sensibilisation

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.  
 Inhalation: Air frais, repos.  
 Contact avec la peau: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
 Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau.  
 Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): eau , mousse  
 Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: sable, terre  
 Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.  
 Risques spéciaux: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.  
 Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter toute formation de poussière.  
 Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.  
 Méthode(s) de nettoyage: Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.  
 Laver ensuite abondamment à l'eau.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation  
 - Précaution(s): Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
 - Mesure(s) d'ordre technique: Aspiration locale ou protection respiratoire. Eviter la formation de poussière.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Pieri Cleaner Suloxi

Version: 3

Date de révision: 26/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

### Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.  
Protéger contre les éclaboussures en versant.

#### Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

UK EH40 OES :  
Total inhalable poussières : 10 mg/m<sup>3</sup>  
Poussières respirables : 4 mg/m<sup>3</sup>

#### Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Dans le but d'éviter l'inhalation de poussière, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.  
appareil respiratoire avec filtre P.
- Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel.
- Protection de la peau et du corps: Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
- Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux/du visage

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales

- Etat physique / Forme: poudre
- Couleur: blanc
- Odeur: légèrement piquante

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non déterminé.
- Température de décomposition: > 200°C
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): Non déterminé.
- Masse volumique apparente: 980 - 1020
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: 100g/L
- Liposolubilité: Disponible sur demande.
- Solubilité aux solvants: non miscible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matière(s) à éviter: Ne pas mélanger avec: acides forts

Produits de décomposition dangereux: Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Pieri Cleaner Suloxi

Version: 3

Date de révision: 26/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Des hautes concentrations peuvent provoquer: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
- Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
- Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
- Ingestion: Pas d'information disponible.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
WGK 1 schwach wassergefährdend
- Effets sur l'environnement: Peut être dangereux pour l'environnement.  
Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.  
A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
- Effets nocifs divers

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Information(s) supplémentaire(s):

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- N° UN: 2967
- Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)
- nom d'envoi exact: Acide sulfamique
  - classe de danger: 80
  - Packing group: III
  - Etiquettes ADR/RID: 8
- Voies maritimes (IMDG)
- nom d'envoi exact: Acide sulfamique
  - IMO classe: 8
  - Groupe d'emballage: III
- Voies aériennes (ICAO/IATA)
- nom d'envoi exact: Acide sulfamique
  - ICAO/IATA classe: 8
  - Etiquettes ICAO/IATA: 8

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Etiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
- N° CEE: Non applicable.
- Symbole(s): Xi - Irritant
- Phrase(s) R: 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
37 Porter des gants appropriés.  
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Pieri Cleaner Suloxi

Version: 3

Date de révision: 26/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Information(s) complémentaire(s): WGK 1 schwach wassergefährdend

### 16. AUTRES INFORMATIONS

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Législation(s) suivie(s):                | Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Avis ou remarques importantes:           | Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.<br>Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. |
| Application(s) et / ou usage(s) normaux: | Poudre hydrosoluble de nettoyage des bétons et enduits                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Restrictions:                            | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Information(s) supplémentaire(s):        | Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 2:<br>Irritant pour les yeux et la peau.<br>Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Historique                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| - Date de la première édition:           | 30/06/1999                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| - Date de la révision précédente:        | 30/09/2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| - Date de révision:                      | 26/10/2004                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| - Version:                               | 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| - Révision chapitre(s) n°:               | 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |